
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et GAC
Mardi 12 novembre 2024 – 13h15 à 14h30 TRT

DAN GLUCK:

Bienvenue à la réunion conjointe entre le GAC et le Conseil d'administration de l'ICANN en ce mardi 12 novembre. Je suis Dan Gluck, de l'équipe de soutien de l'élaboration des politiques du GAC. Cette séance sera enregistrée et régie par les normes de comportement de l'ICANN et par la politique antiharcèlement de l'ICANN.

Pendant la séance, les questions et les commentaires ne seront lus que s'ils sont envoyés dans le chat. L'interprétation sera faite dans les six langues des Nations Unies et en portugais. Si vous souhaitez intervenir pendant la séance, veuillez lever la main dans Zoom, donnez votre nom, la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais, et n'oubliez pas de parler lentement.

Je vous rappelle que les tables avec micro sont réservées aux membres du GAC et aux observateurs du GAC. Et nous allons maintenant lancer la séance avec le Conseil d'administration.

Je cède la parole à Nico Caballero, président du GAC.

NICOLAS CABALLERO:

Bonjour à tous. Merci beaucoup. J'espère que vous avez apprécié votre déjeuner et le délicieux café, thé turc. Bienvenue au Conseil

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

d'administration. Nous avons le plaisir d'avoir avec nous Sally Costerton, PDG de l'ICANN. Nous avons aussi Tripti Sinha, qui est présidente du Conseil d'administration, Becky Burr, Danko, Alan, Edmon, et mon distingué vice-président Nigel, du Royaume-Uni, ainsi que Zeina du Liban. Bienvenue à tous ! Nous avons 75 minutes pour cette séance, donc jusqu'à 14 h 30. Et nous avons des questions importantes de révision, des sujets, des questions du GAC qui ont été envoyées à l'avance avant cette réunion avec le Conseil d'administration.

Mais nous avons surtout quatre questions, quatre sujets, aujourd'hui. Donc la prochaine série de nouveaux gTLD. Vous vous imaginez bien que nous allons en parler. Il y a aussi des questions relatives à la transparence de l'élaboration des politiques. Donc le code de déontologie de l'ICANN. Les manifestations d'intérêt, également. Nous allons essayer d'explorer ceci un peu dans le détail. Très bientôt, nous allons également parler des requêtes urgentes pour la divulgation de l'enregistrement des noms de domaine. Et nous allons également, de manière globale, parler d'autres discussions générales qui ont lieu par rapport au Pacte numérique mondial et aux SMSI+20.

Donc, sans plus attendre, je souhaite la bienvenue au Conseil d'administration et je vais céder la parole à Tripti Sinha, présidente du Conseil d'administration.

TRIPTI SINHA:

Merci Nico. Au nom du Conseil d'administration, je dois moi aussi vous dire à quel point nous apprécions l'organisation de cette réunion conjointe. Nous avons eu d'excellentes réunions intersessions au cours du mois qui s'est écoulé, avec d'excellentes solutions. Nous apprécions beaucoup les échanges. Nous avons hâte de démarrer la discussion. Merci pour vos questions et je vous recède la parole tout de suite.

NICOLAS CABALLERO:

Merci beaucoup. Je suis d'accord. Passons à la diapositive suivante.

Donc nous avons le premier sujet. Alors très rapidement, je vais lire de quoi il s'agit. Donc le GAC apprécie la réponse du personnel et du Conseil d'administration de l'ICANN par rapport à l'avis récent du GAC concernant la mise en œuvre de l'ASP. Les membres du GAC -- bon.

À la base, notre intention est de partager nos réactions au Conseil concernant les présentations qui ont été faites pendant la semaine, concernant le progrès et les plans de lancer l'ASP. Donc à ce stade, nous pouvons ouvrir la discussion. Commentaires, questions ? Qu'est-ce que vous souhaitez dire en ligne ou dans la salle ? Donc il s'agit de l'ASP, donc du programme de soutien aux candidats. Des commentaires, des questions, des réflexions ? L'UPU, allez-y.

TRACY HACKSHAW :

Tracy Hackshaw au micro, pour l'UPU. Merci Nico. J'aimerais répéter à quel point nous apprécions les discussions que nous avons eues

intersessions avec le Conseil d'administration par rapport à la résolution, je crois, des problèmes qui existaient.

Par rapport aux propositions du Conseil d'administration, je pense que cela représente un compromis et une bonne gestion. Et donc nous sommes heureux de pouvoir réfléchir à l'avenir par rapport à l'ASP. On s'est mis d'accord sur des rapports mensuels avec peut-être des ajustements. S'il y a autre chose qui se présente dans le cadre de ces rapports, et donc par rapport aux candidatures, il y aura peut-être davantage de travail à faire par rapport à l'équité. Et il faudra voir.

Depuis le début de la discussion, donc, sur les frais de 227 000 USD, il y a une chose à noter. Vous vous souvenez peut-être que, lors des avis de l'ICANN 79 -- 80, 79 77, le GAC avait dit que les frais pour l'ASP devaient être réduits autant que possible. Nous avons envoyé la directive, donc 75 à 85 %, mais les frais sont de 227 000. Donc les 44 000 USD qui sont en fait le maximum, si on est à 75 %, ce serait le maximum - 44 000 serait le résultat, et c'est assez élevé pour les régions faiblement desservies. Donc cette question du financement, etc., donc ce qu'on aimerait proposer, j'ai déjà eu une discussion avec l'org là-dessus. Mais l'idée, ce serait de pouvoir mieux comprendre le bénéfice de ce que fera l'ICANN en termes de communication et de sensibilisation auprès des candidats, auprès des organismes également, des éventuels bailleurs de fonds qui pourraient mieux comprendre ce que c'est que tout ça, le DNS, etc. Donc, quelle est la démarche en termes de financement pour ces 44 000 ou plus, de manière à ce que ce soit quelque chose que les institutions connaissent ? Donc peut-être, avoir des supports qui pourraient être partagés avec les banques, les instituts de crédit, les

différentes agences de financement dans les régions faiblement desservies.

Donc voilà un petit peu la nuance que nous avons souhaité apporter à ce stade.

NICOLAS CABALLERO: Merci à l'UPU. Sally ?

SALLY COSTERTON: Merci beaucoup Tracy de l'UPU. Oui, excellente suggestion. Merci pour ce commentaire tout d'abord, et merci à tout le GAC au nom du personnel, de mon équipe. Merci pour votre travail extraordinaire. C'est remarquable et c'est quelque chose qui nous apporte beaucoup.

Merci beaucoup Tracy de l'UPU. Oui, excellente suggestion. Merci pour ce commentaire tout d'abord, et merci à tout le GAC au nom du personnel, de mon équipe. Merci pour votre travail extraordinaire. C'est remarquable et c'est quelque chose qui nous apporte beaucoup.

Il y aura des rapports mensuels que nous partagerons avec l'IRT, vous pourrez les voir. Je sais que certains d'entre vous faisiez partie de la réunion avec mon équipe, cette semaine.

Par rapport à cette question précise, effectivement, nous y réfléchissons donc de sensibiliser les agences de financement sur la série, sur ce que les candidats potentiels pourraient leur demander, de manière à ce qu'ils soient au courant. Par rapport aux banques de développement, il faudrait y travailler avec vous, avec toute personne

au GAC qui peut-être s'adresse déjà. Et puis il y a aussi au groupe At-Large, donc, peut-être des personnes qui peuvent nous aider. Et puis dans les régions, dans les pays spécifiques, il faudrait avoir les coordonnées des banques de développement dans notre base de données, de manière à nous adresser aux bonnes personnes, en reconnaissant que certaines des agences plus mondiales de financement ne se trouvent pas dans les pays en développement, là où se trouvent les candidats.

Donc, il faut être stratégique. Certes, on va leur parler dans la campagne de sensibilisation, mais il faudra donc bien s'assurer de les inclure. Merci.

NICOLAS CABALLERO: Nous avons Alan Barrett, ensuite.

ALAN BARRETT: Oui, merci. Je crois que Sally a déjà dit ce que je souhaitais mentionner, mais j'aimerais mettre l'accent sur une chose.

Le Conseil d'administration souhaite aider les candidats qui le méritent, d'où qu'ils viennent dans le monde. L'org a mis en place un plan de communication qui a été partagé avec le GAC. Il y aura une sensibilisation qui sera faite dans certains pays. Il y aura une collaboration avec les membres du GAC dans ces pays de manière à trouver les lieux et les organismes qu'il faudra cibler par rapport au support du programme de soutien aux candidats. Ils ont déjà été traduits dans les différentes langues. Et donc l'org souhaite collaborer

avec toute personne de ces pays qui travaille dans des langues qui ne sont pas encore traduites de manière à pouvoir poursuivre cet effort de traduction autant que possible, suivant bien sûr les ressources dont nous disposons.

Nous savons également que le financement est limité. S'il y a trop de candidats, le Conseil d'administration s'est engagé à aller trouver d'autres financements. On ne peut pas signer un chèque en blanc. On ne peut pas dire qu'on pourra aider tous les candidats parce qu'on ne sait pas combien il y en aura. Mais nous nous sommes engagés à aller chercher des financements supplémentaires le cas échéant.

NICOLAS CABALLERO: Merci, Alan. Y a-t-il d'autres commentaires ou d'autres questions du GAC à ce stade par rapport au programme ASP ? Oui, allez-y.

VINCENT MUSEMINALI: Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je m'exprime au nom du Rwanda. Je voudrais poser une question relative au programme de soutien aux candidats.

On nous a dit que l'idée c'est de faciliter la demande de nouveaux gTLD, de rendre ceci plus accessible pour les candidats qui autrement ne pourraient pas le faire étant donné les contraintes de financement. L'ASP, c'est pour les candidats gTLD qui ont besoin d'un soutien financier.

Alors, ce qui a été dit, c'est que ce soutien financier, c'est pour les ONG, les petites entreprises et les personnes originaires de peuples autochtones. Donc, est-ce que l'ICANN pourrait réfléchir à un soutien pour les opérateurs de registre de ces pays ? Donc avoir un soutien financier pour demander un domaine de premier niveau, parce que certains gouvernements et organisations ont leurs propres ccTLD et pourraient avoir envie d'un nouveau TLD générique. Merci Monsieur le Président.

NICOLAS CABALLERO: Merci au Rwanda.

ALAN BARRETT : Merci beaucoup pour ces commentaires. Je crois que le programme de soutien au candidat cible de manière très spécifique les candidats dont vous avez parlé, les pays qui ont déjà leur propre ccTLD et qui s'intéressent à élargir et à passer à de nouveaux gTLD ou peut-être même à l'utilisation de IDN donc.

NICOLAS CABALLERO: Merci beaucoup Alan. Avez-vous des réflexions, des commentaires, des questions par rapport à l'ASP ? Sinon, nous allons passer à l'autre sous-sujet, donc les ensembles conflictuels. Vous pouvez le lire à l'écran. Pendant toute la réunion, l'ICANN essaiera de faire un suivi dans le cadre de l'obtention d'une solution acceptable, conformément aux statuts, par rapport à la résolution des ensembles conflictuels. Et donc nous allons parler des pensées du GAC avec le Conseil d'administration.

Donc, vous avez la parole pour la discussion. Des commentaires, des questions pour le Conseil d'administration là-dessus ?

J'ai la Suisse et le Royaume-Uni. La Suisse, allez-y.

JORGE CANCIO:

Merci. Je m'exprime au nom de la Suisse. Je pense que Nigel pourra peut-être récapituler la discussion, puisqu'il est responsable de thématique.

Tout d'abord, sur cette question, je voulais apporter un commentaire. Le processus que nous avons suivi, me semble-t-il, a donné lieu à une réaction du Conseil d'administration tout à fait positive par rapport à l'avis de Washington et à l'avis de Kigali sur les questions qui nous inquiètent. Je suis là, Becky. Et donc je crois que la réaction de lancement de la consultation de la communauté, comme nous vous l'avons demandé dans le communiqué de Kigali, nous montre à quel point vous êtes de bonne foi et de bonne volonté dans le cadre de ces discussions. Et je l'apprécie beaucoup personnellement.

Nous comprenons que nous avons peu de temps. C'est une question qui doit être clarifiée avant de lancer la prochaine série et l'AGB doit être prêt, etc.

En ce qui concerne la substance, je pense que nous avons eu certaines conversations avec le conseil de la GNSO. Nous avons également eu des conversations internes au GAC. Bien sûr, nous sommes tout à fait d'accord avec la disposition concernant les résolutions privées, y

compris les enchères privées. Ceci est tout à fait bienvenu. Mais peut-être que la question qui continue de se poser, c'est l'utilisation des chaînes de remplacement telles qu'elles sont nommées par ICANN org dans les présentations. Apparemment, cela semble être un outil utile.

Et bien sûr, par rapport aux enchères de dernier recours, nous avons eu une excellente conversation hier avec le conseil de la GNSO. Et nous comprenons que ceci fait partie des recommandations. Apparemment, il n'y a pas d'autres solutions meilleures dans le cadre de la loi californienne. Et personnellement, je m'en réfère à votre jugement. C'est votre devoir fiduciaire, je crois, de faire tout votre possible dans l'intérêt public mondial.

Mais voilà, ce sont les commentaires que je souhaitais vous partager. Peut-être que Nigel a autre chose à ajouter.

NICOLAS CABALLERO:

Merci beaucoup la Suisse. Si j'ai bien compris. Merci pour ces commentaires, mais si j'ai bien compris, vous n'avez pas une question spécifique pour le Conseil d'administration à ce stade ? Très bien.

Royaume-Uni, s'il vous plaît.

NIGEL HICKSON:

Bonjour à tous ! C'est un plaisir de pouvoir discuter de ces questions avec les membres du Conseil d'administration. Tout à l'heure, nous avons parlé de ce qui s'était passé depuis Kigali. Nous avons parlé du dialogue qui a lieu concernant les consultations liées aux statuts

constitutifs, et cela par rapport à l'avis du GAC concernant les ensembles consensuels -- les ensembles conflictuels, pardon.

Il s'agit d'un dialogue extrêmement productif et, comme notre collègue de l'UPU l'a bien dit, le programme de soutien aux candidats est un élément très encourageant. Nous avons eu des discussions par rapport à cela avec l'organisation ICANN. Nous savons qu'il y a encore du travail à faire. Mais tout cela est positif pour ce qui est des ensembles conflictuels. Nous vous remercions de ce dialogue qui est en place par rapport aux statuts constitutifs.

Comme notre collègue suisse l'a bien mentionné, la résolution concernant les enchères privées et des moyens privés de résolution de litiges, la décision par rapport à cela est bien accueillie. Et par conséquent, la possibilité d'avoir des chaînes alternatives a été évoquée. Nous en avons parlé et nous allons répondre au Conseil d'administration par le biais de la consultation que vous avez lancée. Concernant les ensembles conflictuels, la possibilité d'avoir des chaînes de remplacement permettrait à des petites entreprises ou à des entités non commerciales d'éviter les problèmes qu'elles ont pu rencontrer dans la série précédente. Cela est très encourageant.

J'avais un autre élément que je voulais évoquer, mais je ne m'en souviens pas. Alors oui, excusez-moi, la question est la suivante. À partir de vos interactions avec la communauté cette semaine, nous aimerions savoir quelle a été la réaction des différents groupes à cette -- à ces propositions qui ont été mises sur la table ? Merci.

ALAN BARRETT:

Merci beaucoup. Je vais essayer de répondre à votre question.

Nous avons eu un dialogue très constructif entre le GAC et le Conseil d'administration au cours des derniers mois par rapport à la question des ensembles conflictuels. Comme cela a été recommandé par le GAC, la résolution privée ne sera pas acceptée. Nous avons donc envisagé la possibilité pour les candidats d'avoir une chaîne de remplacement au cas où leur chaîne se trouverait dans un ensemble conflictuel. Nous pensons que cela est positif.

En ce qui concerne les enchères de dernier recours, nous avons utilisé la méthode ascendante au second prix. C'est celle qui est utilisée pendant la série de 2012. Et je trouve que le dialogue a été constructif, et le Conseil d'administration recevra bientôt une confirmation du GAC par rapport au fait que ce dialogue a donné lieu à une solution mutuellement acceptable.

NICOLAS CABALLERO:

Merci beaucoup Alan. Commission européenne, et Taipei chinois.

MARTINA BARBERO :

Martina Barbero, de la Commission européenne. Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil d'administration pour ce dialogue constructif qui a été très utile.

Notre question que nous avons posée également à l'organisation ICANN, parce que nous avons envisagé la possibilité de ces ensembles, de ces chaînes de remplacement, je sais que vous avez beaucoup

réfléchi à cela, mais les candidatures sont liées à une chaîne et à un *business plan*. Donc pour une chaîne de remplacement, il devrait y avoir un deuxième business plan. Nous ne savons pas trop comment ça se passe. Et donc nous voudrions savoir si vous avez d'autres idées par rapport à cette idée selon laquelle les candidats pourraient se retrouver dans la situation de devoir envisager deux *business plan* s'ils ont une chaîne de remplacement. Nous voudrions mieux comprendre cette question parce que c'est une question qui pourrait être posée par les candidats. Merci.

BECKY BURR :

Nous essayons de faire en sorte que cela soit le plus ouvert possible. Les candidats pourraient envisager des chaînes liées ou non liées, qui pourraient ou pas nécessiter d'autres business plan. Ou bien ils pourraient penser à des chaînes liées à la première chaîne à laquelle ils -- qu'ils avaient demandé. Personnellement, je pense qu'il s'agirait plutôt d'un seul *business plan*, mais c'est mon idée personnelle. Nous avons essayé d'imposer très peu de contraintes pour que cette option d'avoir une chaîne de remplacement puisse être une option très flexible.

Quand nous avons eu l'idée d'étudier l'idée d'une chaîne de remplacement, nous avons essayé de nous -- d'examiner d'autres questions qui pourraient se présenter en lien avec la chaîne de remplacement. Je suis sûre que cette solution pourrait permettre aux candidats d'avoir une solution plus souple.

NICOLAS CABALLERO: Merci beaucoup. Maintenant, Taipei chinois.

KEN-YING TSENG: Merci beaucoup, Monsieur le Président. Ma question concerne les résolutions privées. Nous avons envoyé des lettres et on a compris qu'il n'y aura pas de résolutions privées en cas d'ensemble conflictuel. J'aimerais mieux comprendre quelle est la portée des résolutions privées? Par exemple, si deux parties peuvent trouver un arrangement et qu'une partie peut obtenir la chaîne et l'autre doit retirer sa candidature, est-ce que cela serait acceptable ?

ALAN BARRETT: Dans le scénario que vous avez présenté, je pense que c'est -- il s'agit d'une résolution privée. Et donc l'idée c'est d'interdire la communication entre les parties. Donc les parties ne seront pas en mesure de discuter de cette manière. Et puisqu'ils ne sont pas en mesure d'en parler, ils ne peuvent pas arriver à un accord. Merci.

BECKY BURR: Quand nous voyons ce qui s'est passé avec les enchères privées, nous sommes tous d'accord qu'il ne s'agissait pas d'une méthode souhaitable. Nous avons contacté des experts pour savoir quel était leur avis. Et ces experts nous ont recommandé fortement que si vous voulez éviter des enchères privées et financières, la grosse transaction, la *joint-venture* qui se créerait -- pardon, la possibilité de créer une *joint-venture* pourrait être utilisée pour masquer ce qui auparavant était une enchère privée. Et donc nous avons essayé de voir quelles pouvaient

être les possibilités à envisager parce que l'avis de la communauté disait que l'on devrait permettre la création de *joint-venture* après le dépôt de candidature. Mais il y a eu beaucoup de disputes par rapport au fait de savoir si ce type de *joint-venture* pourrait masquer ou pas des résolutions privées. Et c'est pour cela que nous avons pris la décision de ne pas les accepter, parce qu'on a vu que ce n'était pas une bonne option. Et donc la chaîne de remplacement a pour but d'apporter une solution à ce problème. Si vous avez des candidatures qui pourraient se retrouver dans un ensemble conflictuel de cette manière, les deux candidatures pourraient obtenir une chaîne. L'objectif est de permettre aux deux parties d'obtenir une chaîne à l'aide justement de cette possibilité, d'avoir une chaîne de remplacement.

NICOLAS CABALLERO:

Nico Caballero. Merci beaucoup pour cette explication, Becky. S'il vous plaît, n'ayez pas peur du chat. C'est vraiment le chat du gars qui s'appelle Tom. Ne vous inquiétez pas.

Je ne vois pas d'autres mains levées. Donc, nous allons passer au point suivant.

Le point numéro deux, ce sont donc les manifestations d'intérêt, le code de déontologie de l'ICANN. Comme vous le savez, c'est une priorité pour les gouvernements à l'ICANN et nous saluons la publication de la version préliminaire du code de déontologie. Nous apprécions la réaction opportune de l'organisation ICANN pour élaborer la proposition actuelle. Nous étudions la version préliminaire de ce code et je ne vais pas lire le reste. Vous le voyez affiché sur l'écran.

Les questions sont les suivantes. La première : nous sommes intéressés à connaître les réactions des membres du Conseil d'administration par rapport au document qui fait l'objet d'une consultation publique en ce moment.

Je vais m'arrêter ici pour voir s'il y a des réactions. Est-ce que Taipei chinois, c'est une ancienne main, ou vous souhaitez demander la parole maintenant ? Excusez-moi, alors. Tripti, allez-y.

TRIPTI SINHA:

Merci pour cette question. Comme vous le savez, la transparence est très importante pour le Conseil d'administration. Nous apprécions l'intérêt du GAC à ce sujet.

Pour ce qui est de la réaction du Conseil d'administration, nous soutenons un code de déontologie, et nous soutenons celui qui a été publié. Depuis le 9 novembre, nous avons reçu trois commentaires. Et ces commentaires soutiennent la version préliminaire du code de déontologie.

Pour ce qui est des nouvelles étapes, l'organisation ICANN va coordonner les autres commentaires qui seront reçus pour créer un panel de la communauté qui aura pour mission d'entamer un dialogue autour de cette proposition. Ensuite, le Conseil d'administration va se pencher sur ces résultats et, une fois que ce sera ratifié, notre idée, c'est de le mettre en œuvre dans le premier semestre 2025. Voilà un petit peu où nous en sommes par rapport aux prochaines étapes.

Je vous redonne la parole, Nico, à moins que mon collègue Chris -- est-ce que vous souhaitez commenter ceci ?

CHRIS CHAPMAN :

Je voulais tout simplement ajouter que le Conseil d'administration doit établir les attentes de la communauté. Et je pense que ces attentes sont -- s'alignent sur ce que le Conseil d'administration essaie de faire au niveau de la transparence, au niveau de la déontologie. Je pense que le Conseil d'administration reconnaît que les choses qui étaient un petit peu sorties de leur cours doivent à nouveau être mises sur la bonne route. Et c'est une responsabilité collective de toute la communauté de l'ICANN. Et j'encourage les différentes communautés à être proactives et positives à cet égard. Et au niveau de Conseil d'administration, vous allez trouver que le Conseil d'administration réaffirme ces principes.

NICOLAS CABALLERO:

Merci beaucoup pour ces commentaires. Je ne vais pas lire cette deuxième question parce qu'on y a répondu déjà, à moins que mes collègues souhaitent le faire. Je vais donc demander s'il y a des commentaires ou des questions dans la salle. La Suisse, s'il vous plaît.

JORGE CANCIO:

Jorge Cancio, représentant de la Suisse au micro. Personne ne se surprend que je prenne la parole parce que c'est une question qui me tient à cœur depuis quelques réunions déjà. Je risque de me répéter, mais merci encore. Le Conseil d'administration a réagi de manière très opportune, notamment à notre avis de Kigali. Nous examinons le code

de déontologie. Nous écoutons la communauté. Hier, avec la GNSO. Nous écoutons la communauté dans les couloirs, pendant les pauses-café. Et à titre personnel, je dirais que les réactions sont très positives. C'est bon signe.

Nous sommes encore au stade d'observation des différentes réactions avant de prendre position. Je pense que nous préparons un texte pour inclure dans le communiqué, qui va dans cette direction. Merci beaucoup de votre réactivité et merci pour la clarté de ce document parce qu'il évite le jargon que nous connaissons tous et qui parfois n'est pas clair. Merci.

NICOLAS CABALLERO: Merci beaucoup, la Suisse. Y a-t-il des réactions au nom du Conseil d'administration ou pouvons-nous poursuivre ?

TRIPTI SINHA : Merci beaucoup pour ce soutien. Nous attendons encore d'autres commentaires publics pour avancer. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO: Je ne vois personne dans la salle ou en ligne. Levez la main. Donc, nous allons passer aux requêtes urgentes. Alors pour vous donner un peu de contexte, le GAC note que, depuis mars 2024, l'ICANN -- le Conseil d'administration de l'ICANN a reporté la décision par rapport à l'avis du GAC du communiqué de San Juan d'agir rapidement pour établir un

processus clair avec des délais pour une politique sur les requêtes urgentes. Donc je m'arrête là.

La première question, le GAC apprécie -- a apprécié l'appel trilatéral du 4 novembre 2024 sur ce sujet entre les membres du GAC, le Conseil et le conseil de la GNSO. Y a-t-il des questions ou des commentaires par rapport à cet appel ou est-ce que vous voulez dire quelque chose au Conseil d'administration là-dessus ? Vous avez la parole.

Si vous n'avez pas de commentaire, étant donné que cette décision du Conseil a été reportée suite au communiqué de San Juan et étant donné que le suivi par rapport à l'avis du communiqué de Kigali d'agir rapidement pour établir un processus, etc., a été reporté, quand est-ce que le GAC pourrait s'attendre à recevoir un feedback du Conseil d'administration par rapport à l'avis du GAC et par rapport à la dernière proposition du GAC ?

BECKY BURR:

Merci pour cette question. Merci pour votre participation à l'appel trilatéral. Pour nous aussi, c'était très utile. Et nous avons parlé avec un certain nombre de membres de la communauté, et en particulier avec le conseil de la GNSO pour voir comment procéder en matière d'élaboration de politiques.

Pour l'instant, je ne peux pas vous donner de calendrier exact, mais ce que je peux vous dire, c'est que nous avons réfléchi à l'idée d'avoir plusieurs autres appels trilatéraux de manière à bien définir toutes les questions, à bien relever toutes les questions sur lesquelles il faut

travailler. Nous avons également réfléchi au bon véhicule pour l'élaboration de politiques avec le conseil de la GNSO. Il est possible que nous puissions réfléchir à ceci comme une suite de l'EPDP phase 1. Donc, il n'est pas forcément nécessaire d'ouvrir tout un nouveau processus d'élaboration de politiques. Ce qui nous intéresserait, c'est - - donc nous travaillons sur les questions d'authentification. Ce qui nous intéresse, c'est le travail du PSWG. Je sais qu'il y a des progrès qui ont été faits dans ce sens. Donc nous pouvons appuyer ce travail. Nous sommes prêts à y travailler.

Je crois qu'il y a encore quelques questions auxquelles il faut répondre avant de passer à l'élaboration de politiques en elle-même. Nous vous en reparlerons certainement pour voir si vous êtes intéressés à participer à d'autres discussions trilatérales de manière à pouvoir faire avancer les choses.

NICOLAS CABALLERO:

Merci Becky. Vous avez la parole pour vos commentaires et vos questions. Entre-temps est-ce que je peux vous demander. Donnez-moi une idée. Est-ce qu'on pense à trois ans, trois mois ou six mois, deux ans ? Quel serait le processus du PDP ? Donnez-moi une petite idée de la durée, du temps que cela pourrait prendre.

BECKY BURR:

Je ne fais jamais de pari sur la longueur d'une élaboration de politique, parce que, surtout, il faut bien cadrer. Parce que si on cadre bien, on peut à mon avis avancer plus rapidement.

Personnellement, je ne pense pas que ce soit un processus qui va durer trois ans. Je ne vais pas parier sur la tête de mon premier né, mais je -- en tout cas, je ferai tout mon possible pour m'assurer que ce ne soit pas le cas.

Mais en ce qui concerne les prochaines discussions pour ensuite avancer rapidement, donc identifier les questions de politique qui doivent être résolues, il y a une manière assez simple de procéder. On pourrait dire choisissez un nombre, une période de temps. Donc au bout de tel temps, une fois qu'on aura authentifié que la requête vient des forces de l'ordre, on aura une réponse. Ça semblerait être une question simple, mais je crois que la communauté a le sentiment qu'il faut un peu éclaircir les choses.

Donc, je crois qu'il nous faut que toutes les attentes soient bien définies, que nous sachions s'il y a d'autres morceaux de politique qui doivent être pris en considération. Et donc, je crois qu'il faudra qu'il y ait une politique avant la mise en œuvre de ce système d'authentification, quel qu'il soit.

GEMMA CAROLILLO :

Gemma Carolillo de la Commission européenne au micro. Merci Nico. Tout d'abord, je remercie Becky et le Conseil d'administration pour cette réponse. Je crois que la question de Nico ou la question de suivi par rapport à la question que vous voyez à l'écran, c'est que, au GAC, il y a eu une discussion depuis déjà un certain temps. Il y a eu le sentiment de frustration qui de plus en plus est présent parce que le GAC trouve qu'au bout de deux avis, avec un avis de suivi sans réponse, cela veut

dire qu'on n'est pas écouté, ou, en tout cas, qu'on n'est pas pris en compte de manière adéquate, en particulier parce que le GAC ne demandait pas une solution, mais au moins une voie vers la solution.

Donc pour le GAC, il nous semble que nous avons tout mis en œuvre pour que le dialogue soit constructif avec le Conseil d'administration et avec la GNSO. Là-dessus, je crois aussi que nous avons eu l'appel le 4 novembre. Nous n'avions eu aucun préavis. C'était le vendredi pour le lundi. Et il y a eu énormément de collègues du GAC qui se sont présentés. Donc cela veut dire que le GAC est ouvert à un dialogue constructif avec le Conseil d'administration et avec la GNSO. Même chose pour le travail du PSWG.

En toute honnêteté, ce n'est pas une question simple. Il y a beaucoup d'implications, et c'est un domaine dans lequel il y a beaucoup de progrès grâce aux collègues du PSWG. Ceci étant, je crois que c'était nécessaire de dire tout ceci parce que nous avons déjà eu beaucoup de discussions avec les collègues au GAC là-dessus. Si je comprends bien, le Conseil d'administration est ouvert à réfléchir à la voie qui a été proposée par le GAC du 15 octobre, donc de séparer la piste 1 sur le calendrier et la piste 2 sur l'authentification des entités de loi.

Nous allons avoir une réunion avec la GNSO pour parler des détails, mais j'aimerais répéter encore une fois que la partie politique, y compris donc l'authentification, doit être limitée par le calendrier, ce qui était vraiment la grosse question à la fin du travail de l'équipe de révision de la mise en œuvre.

BECKY BURR: Oui, je ne pense pas qu'on prolongera la politique après le calendrier, mais le problème c'est de savoir quels sont les différents morceaux à faire rentrer dans le calendrier.

GEMMA CAROLILLO : Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO: Merci à la Commission européenne. Merci, Becky, pour la réponse. D'autres commentaires ou questions ? Les États-Unis ? Allez-y.

OWEN FLETCHER: Owen Fletcher au micro au nom des États-Unis. Merci. J'apprécie votre point là-dessus. J'apprécie la réaction à la lettre du GAC du 15 octobre. Merci.

Il est positif de comprendre qu'il serait possible de voir une prolongation de l'IRT pour pouvoir avancer là-dessus. Nous aimerions qu'il y ait davantage de discussions soit bilatérales, soit trilatérales, pour tout à fait, donc, répondre à certaines questions ou inscrire certaines questions, de manière à ce que tous nous comprenions bien quelles sont les questions auxquelles il faut répondre pour mettre en œuvre l'éventuelle méthode.

Nous appuyons le travail du PSWG qui travaille sur un processus d'authentification pour ces demandes des autorités d'application de la loi, et nous espérons que le mécanisme sera approprié.

BECKY BURR :

Pour moi, il n'est pas clair que l'IRT soit vraiment la bonne voie. Mais ce que je vous dis, c'est qu'on n'a pas nécessairement besoin d'un nouveau ou d'une nouvelle élaboration de politiques. Ce n'est pas comme s'il fallait remettre en place une charte, etc. Nous cherchons un mécanisme efficace. Mais je ne veux pas que vous repartiez de cette réunion en vous disant qu'il est très clair que l'IRT sera le bon moyen. Non. Peut-être qu'on repartira avec le travail existant sur les politiques.

NICOLAS CABALLERO:

Merci Becky. Vous avez toujours la parole dans la salle. Une question, des commentaires ? Je ne vois pas de mains se lever dans la salle ni en ligne. Passons au sujet suivant.

Le quatrième : les discussions au niveau des Nations Unies avec le Pacte numérique mondial et le SMSI+20. Est-ce que les membres du Conseil d'administration peuvent partager leurs réactions aux issues récentes multilatérales aux Nations Unies en ce qui concerne le Pacte numérique mondial en particulier ? En quoi ceci concerne les questions de gouvernance de l'Internet du point de vue de l'ICANN et des processus multipartites ?

Alors à qui est-ce que je donne la parole ? Tripti ?

TRIPTI SINHA :

Comme vous le savez, l'ICANN a été très impliquée dans les procédures relatives au Pacte numérique mondial à l'ONU. La version actuelle, qui

a été ratifiée récemment, nous convient tout à fait. La version originale avait oublié le comité technique. Et dans cette dernière version, la communauté technique est incluse comme acteur séparé. Donc c'est une très bonne issue pour le Pacte numérique mondial.

Et puis la gouvernance de l'Internet est diversifiée et mondiale de par sa nature. Donc là aussi, ceci est inclus. Et nous sommes très heureux. Au début, dans les discussions, on s'inquiétait par rapport au Forum sur la gouvernance de l'Internet. Est-ce qu'on allait le garder ou pas ? Et apparemment, cela a été reconnu. Donc, nous sommes très satisfaits de l'issue du travail de ce pacte numérique mondial.

Je ne sais pas si Edmon veut ajouter quelque chose.

EDMON CHUNG :

Oui, pourquoi pas. Par rapport à ce que Tripti vient de mentionner, je me souviens très bien que Jorge m'avait posé la question lors du forum public de l'ICANN, à l'IGF, par rapport à ce qu'on faisait dans le cadre du Pacte mondial. Et donc on voit bien que l'équipe de relations avec les gouvernements a beaucoup travaillé et a mis à jour régulièrement le Conseil d'administration avec des communications, de manière à ce qu'on puisse travailler sur le Pacte numérique mondial.

Mais je crois que la question suivante était encore plus importante : comment est-ce qu'on prend les éléments positifs qui sont sortis du Pacte numérique mondial. Comment est-ce qu'on peut les inclure dans le processus du SMSI+20 ?

NICOLAS CABALLERO: Merci, Edmon, mais on va procéder par étapes. En ce qui concerne le Pacte numérique mondial, des commentaires, des questions ? Je ne vois pas de main levée. Très bien.

Donc nous passons au deuxième sujet. Donc le SMS SMSI+20. Tripti ?

TRIPTI SINHA: En ce qui concerne ce qui va se passer pour le SMSI+20, ce n'est pas clair. On ne sait pas quelle sera la conclusion, parce que ce processus aura lieu lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Et ce que nous espérons, c'est que ceux qui s'occupent du SMSI+20 et qui font le réexamen, les représentants des Nations Unies donc, nous espérons qu'ils incluront des entités telles que l'ICANN dans leurs délibérations. Nous espérons que ce réexamen aura pour résultat, entre autres, de continuer de soutenir les IGF de manière qu'on puisse continuer de participer à ce forum. Et nous espérons aussi que le modèle multipartite de gouvernance sera donc de nouveau appuyé avec les différentes parties, groupes, y compris la communauté technique. Donc voilà ce qu'on espère.

EDMON CHUNG : Oui, par rapport à ce que disait Tripti, oui, nous avons un réseau de sensibilisation au SMSI+20. Et récemment, le SMSI+20, dans son groupe de discussion, qui est en fait un petit groupe de discussion avec les représentants SO/AC, y a travaillé. Le Conseil d'administration et le personnel y sont impliqués également.

Donc, c'est un effort communautaire en vue du SMSI+20. La communauté du GAC doit prendre certains des éléments positifs pour les inclure au processus SMSI+20. Donc ce petit groupe de discussion est utile. Et je note que certains des membres font également partie des efforts de la communauté. Donc il y a la communauté technique, avec la coalition sur le multipartisme, qui souhaite amplifier ses notes dans la communauté. Mais je retourne la question au GAC. Qu'est-ce que les membres pensent de ces efforts et qu'est-ce que vous pouvez faire pour nous aider à prendre les éléments positifs du Pacte numérique mondial, pour les inclure dans le processus SMSI+20 et renforcer ce processus ?

NICOLAS CABALLERO: Excellente question, Edmon. Vous avez la parole. Dites-nous ce que vous en pensez, vos questions. J'ai les Pays-Bas et la Suisse et le Royaume-Uni. Commençons par les Pays-Bas.

MARCO HOGEWONING: Merci, Monsieur le Président. Bonjour, chers collègues. Donc, je m'exprime au nom des Pays-Bas. Je remercie Tripti, le Conseil d'administration, Edmon.

Donc c'est noté. La participation de l'ICANN au Pacte numérique mondial est tout à fait bienvenue. Tout ce que vous avez fait en termes de renforcement des capacités.

Par rapport au SMSI+20, même chose. J'apprécie ce que vous faites dans ce cadre pour mobiliser la communauté et la rassembler. Nous partageons vos espoirs qu'avec les co-facilitateurs, on trouve un moyen

d'inclure l'ICANN et d'autres acteurs non étatiques dans le processus pour qu'ils aient leur place dans la discussion.

J'ai fait partie de la discussion régionale qui est disponible sur le site. En ce qui concerne le point de vue de la communauté dans le cadre du SMSI+20, j'aimerais bien savoir si le Conseil d'administration a parlé du point de vue technique, opérationnel. Je crois qu'il y a des questions importantes dans le cadre du réexamen, parce que nous sommes la perspective opérationnelle. Et je crois que c'est ça l'utilité. Donc, comment s'assurer que l'ICANN, en tant qu'organisation, puisse continuer de faire ce que nous faisons dans le cadre de la révision qui aura bientôt lieu ?

TRIPTI SINHA:

Par rapport à ce qu'on fait, la fidélité aux fonctions IANA et toutes les composantes techniques de l'ICANN, tout ceci continue de fonctionner de manière très efficace. Mais en plus, nous travaillons avec les partenaires techniques dans l'écosystème, la communauté des RIR, l'ISOC et d'autres organisations iStar. Et Sally pourra ajouter des détails là-dessus. Mais les réunions ont recommencé, parce qu'il y a eu moins de réunions avec la COVID. Mais donc ces liens ont été relancés. Et la meilleure chose à faire, c'est de faire ce qu'on fait, de le faire bien et de vraiment raconter le narratif de comment fonctionne l'Internet, qu'est-ce qui sous-tend l'Internet. Parce que très souvent, c'est un mystère, comment est-ce que tout ceci se passe ? Je pense qu'on ne raconte pas bien ce qu'on fait suffisamment. Et je crois qu'il faut le dire. Il faut expliquer ce que nous faisons.

NICOLAS CABALLERO: Merci les Pays-Bas. La Suisse, s'il vous plaît.

JORGE CANCIO: Jorge Cancio, représentant de la Suisse au micro. Je voulais évoquer quelques éléments.

Bien sûr, il est très important d'aborder la question de la communauté technique et de nous assurer qu'elle soit reconnue. En même temps, je pense que plusieurs d'entre nous faisons partie de la communauté plus large de l'Internet dans différents domaines. Cela dépend de la partie prenante dont il s'agit.

Et pour rebondir sur ce qu'Edmon a dit, il faut que l'ICANN continue d'être un facilitateur du dialogue de cette communauté. Cela nous aide à poursuivre les débats. Cela nous aide à créer des coalitions, à établir des partenariats pour faire passer nos messages.

Tout au long de cette semaine, j'ai eu des conversations formelles et informelles sur ces questions. Et cela montre à quel point la communauté de l'ICANN constitue une plate-forme pour ces discussions. Je vous invite encore une fois. Je sais que vous faites beaucoup dans ce sens, mais je vous invite à ne pas hésiter à intervenir dans ces discussions et à faire partie de ces discussions, parce que nous sommes tous concernés. Tous les groupes de parties prenantes sont concernés. Et l'organisation ICANN peut agir en tant que catalyseur de ces discussions, en sensibilisant le public, en prenant en considération le point de vue des uns et des autres.

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup, la Suisse. Je voulais répondre à votre demande pour ce qui est des membres du GAC et des différents groupes auxquels il a été fait référence. Nous avons 540 membres dans notre liste de diffusion de 85 pays, et je pense qu'une grande partie des personnes qui sont ici se trouvent dans la liste. Bien sûr, les groupes vont se réunir aussi souvent que cela sera établi. Et donc l'importance, c'est la substance de ces discussions pour partager des points de vue.

Je voulais dire également que nous, comme vous le savez, l'organisation ICANN a des équipes chargées de la relation avec les parties prenantes dans différentes régions du monde. Ces équipes peuvent travailler étroitement avec vous dans les différentes régions par le biais des bureaux régionaux. Cela reste une priorité pour le personnel et pour la communauté, que ce soit les membres du GAC, les RIR ou la communauté technique. Et donc tous ces groupes auxquels a fait référence Tripti peuvent se mettre en contact avec les bureaux régionaux. Il ne s'agit pas uniquement de la communauté de l'ICANN. Il s'agit de la communauté Internet à un niveau plus large. Et il est très important donc de bien expliquer ce que nous faisons pour montrer au monde ce que l'on peut accomplir avec ce modèle. Donc, si vous le voulez, il y a donc cette possibilité de travailler au niveau régional, en plus du niveau mondial. Donc, si vous souhaitez en savoir davantage, n'hésitez pas à contacter le responsable régional, le responsable de votre région.

NICOLAS CABALLERO: Royaume-Uni, s'il vous plaît.

NIGEL HICKSON: Je vais passer la parole à Anna et après je parlerai.

NICOLAS CABALLERO: Le Portugal, alors. Ana, vous avez la parole.

ANA NEVES : Je pense qu'on a besoin d'un peu de Portugais ici. Donc si vous me permettez, je vais parler en portugais.

Je vais faire un commentaire très court. Je pense qu'il est important qu'il soit reconnu dans cette réunion que l'ICANN va jouer un rôle fondamental dans le SMSI+20. Nous avons parlé du Pacte numérique mondial, et nous avons l'illusion de continuer de discuter de tout cela au niveau gouvernemental. Je pense que continuer la discussion à ce stade, cela peut être contre-productif, car ceux qui feront partie de ce système multisectoriel, nous sommes engagés dans ce processus. Je pense que c'est un système que nous devons renforcer au niveau des actions et au niveau du fonctionnement des entités. Je pense que l'Internet doit continuer à fonctionner et le travail de l'ICANN est très positif.

Au niveau du GAC, nous avons un rôle important à jouer, car nous représentons nos propres gouvernements. Et nous pouvons constater ici ce que font les différents pays en matière de gouvernance de l'Internet et du numérique en général.

Je pense que le point 8 de la stratégie du GAC concernant la gouvernance de l'Internet est très important pour que les différents pays s'engagent à travailler dans cette question de la gouvernance de l'Internet, afin que nous puissions, par la suite -- nous puissions mieux expliquer à nos capitales les enjeux autour de cette question, afin de prendre des décisions qui soient informées, de sorte que, de cette manière, les gouvernements seront plus engagés.

Excusez-moi d'avoir mélangé un petit peu d'anglais dans mon portugais.

TRIPTI SINHA:

Merci beaucoup. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Le monde a besoin de l'aide des membres du GAC pour renforcer ce message de coopération et de partenariat pour nous assurer que toutes les parties prenantes puissent avoir voix au chapitre. Merci.

NICOLAS CABALLERO:

Merci le Portugal. Royaume-Uni, après Commission européenne.

NIGEL HICKSON :

Merci beaucoup. Je vais être bref. Tout d'abord, je voulais me faire l'écho de ce qu'Edmon vient de dire. Il a vraiment dit ce que je souhaitais dire. Je pense qu'on peut mettre en relation le Pacte numérique mondial et le SMSI, en ce sens qu'il s'agit de processus de consultation ouverts. Et je pense que l'implication de Tripti, du Conseil,

de la présidente du Conseil d'administration dans ce processus est tout à fait encourageante. Tout ce que l'ICANN a présenté a été important.

Deuxièmement, notre gouvernement pense, et c'est le cas d'autres gouvernements ici, que le Pacte numérique mondial a jeté les bases des discussions de l'examen SMSI+20. Mais l'examen SMSI+20 va au-delà de l'Internet. [Elle] concerne le fossé numérique, le renforcement des capacités. Et donc il y a d'autres problématiques à considérer qui étaient prises en considération dans l'Agenda de Tunis.

Nous devons également penser à la ratification du FGI par les Nations Unies. Et nous apprécions les ressources que l'ICANN, l'organisation et le Conseil d'administration ont apportées à l'organisation du FGI. Ces efforts sont salués par toute la communauté, car ils servent à sensibiliser la communauté par rapport au travail incontournable que fait l'ICANN. Et je tiens à remercier Veni et ses collègues ici pour ce travail également.

Ensuite, pour ce qui est des discussions de l'année prochaine au sein de l'ONU qui aboutiront aux discussions, aux décisions de l'Assemblée générale, Ana Neves a parlé du rôle que joue la Commission des Nations Unies pour le développement. La Commission technique des Nations Unies pour le développement, pour le développement de science et technologie. Elle nous a parlé d'une résolution qui pourrait aider à informer les discussions qui auront lieu au sein de l'ONU.

Ensuite, l'UNESCO joue un rôle très important dans la création du processus SMSI. Ils sont responsables d'une grande partie des actions du SMSI. Ensuite, le Forum de haut niveau du SMSI, qui aura lieu en

juillet de l'année prochaine, ce sera le dernier événement pour certains, certaines parties prenantes, avant d'entamer les négociations du SMSI+20. Il est important donc que l'ICANN poursuive sa participation à ces forums pour expliquer l'importance de son travail.

NICO CABALLERO : Y a-t-il d'autres réactions du Conseil d'administration avant de passer la parole à la Commission européenne ? S'il n'y en a pas, la Commission européenne, vous avez la parole.

GEMMA CAROLILLO: Gemma Carolillo, représentante de la Commission européenne au micro. Je vais être vraiment, vraiment brève. Je sais que nous avons un autre point sur notre ordre du jour. Je vais essayer de ne pas répéter ce que mes collègues ont dit avant moi, mais je voudrais insister sur le SMSI+20.

Nous sommes tous d'accord pour soutenir le modèle multipartite. C'est l'un des objectifs que nous avons. Mais en même temps, il serait important que, dans ces discussions sur l'avenir de l'Internet, car il ne s'agit pas uniquement de la gouvernance en tant que modèle en [elle-même], mais des organisations comme l'ICANN ou sa communauté peuvent montrer une autorité, et donc ils peuvent avoir une position claire par rapport à l'évolution de l'Internet et pourquoi ce modèle multipartite doit être soutenu.

Et donc il faudrait réfléchir à la manière dont ces organisations pourront évoluer pour soutenir les nouveaux enjeux. Je pense que c'est

une réflexion que l'ICANN a commencé à avoir. Mais au fur et à mesure qu'on s'approchera du processus SMSI+20, il serait intéressant d'établir des positions, car cela va revenir dans les discussions. Merci.

TRIPTI SINHA: Merci beaucoup pour ce commentaire. Nous allons y réfléchir. Vraiment merci.

NICO CABALLERO : Merci beaucoup, Commission européenne. Royaume-Uni, c'est une ancienne main ou vous souhaitez prendre la parole ? Très bien. Alors nous allons passer au dernier point de notre ordre du jour, les questions du GAC au Conseil d'administration.

Je ne vais pas lire la question, mais l'une des -- quelles sont les trois priorités ? Et les réponses sont là. Le rôle de l'ICANN dans la préservation du modèle multipartite. On y a fait référence tout à l'heure. Le Pacte numérique mondial et le SMSI+20. Ensuite, mise en œuvre efficace et réussie de la nouvelle série de nouveaux gTLD. Et le troisième point, et nous en avons parlé, les demandes urgentes de diffusion de données d'enregistrement.

Je ne sais pas si les membres du GAC souhaitent ajouter quelque chose. Vous pouvez intervenir. Y a-t-il des commentaires de la part des membres du GAC ?

Il nous reste encore cinq minutes. Je ne vois pas de mains levées dans la salle. Je ne vois pas de mains levées en ligne. Je vois le Liban. Allez-y, s'il vous plaît.

ZEINA BOU HARB : Je voulais juste ajouter que ces priorités ne sont pas listées dans l'ordre, parce que le troisième point concernant les demandes urgentes est très très important pour le GAC. Et nous pensons qu'il ne devrait plus y avoir de retard par rapport à cette question.

BECKY BURR : Merci beaucoup. Comme je vous l'ai dit, nous avons exprimé notre soutien au travail qui doit être fait pour trouver une solution à ce problème. Et nous travaillons avec vous de manière active, ainsi qu'avec le Conseil d'administration, pardon, le conseil de la GNSO pour trouver cette solution.

NICO CABALLERO : CTU, allez-y s'il vous plaît.

NIGEL CASSIMIRE : Nigel Cassimire, représentant de la CTU. Nous parlons ici des priorités du PDG. J'aimerais suggérer que la sensibilisation soit mise en avant dans l'ordre du jour parce qu'en ce moment, nous travaillons sur la prochaine série. Mais renforcer la valeur de ce que fait l'ICANN, renforcer la gouvernance de l'Internet sont des points importants parce que, y compris pour les petits territoires où il y a un besoin urgent d'une

transformation numérique. Cela est important. Pour [les] cas des Caraïbes, cela fait dix ans qu'on n'a pas eu la présence d'un PDG de l'ICANN. Nous avons eu la participation d'un président du Conseil d'administration à l'époque de la Covid à une de nos réunions ministérielles, mais je pense qu'on devrait voir davantage de présence de l'ICANN dans la région. Merci beaucoup.

NICO CABALLERO :

Moi, je me porte volontaire pour aller dans les Caraïbes à tout moment. Comptez sur moi.

On n'a pas beaucoup de temps. États-Unis, s'il vous plaît.

LAUREEN KAPIN :

J'ai une question pour Becky, pour rebondir sur ce qui a été dit par rapport aux demandes urgentes. Vous avez dit que vous ne vouliez pas que nous pensions que l'IRT est vraiment l'endroit où toutes les actions de suivi devraient avoir lieu. Et donc, je sais qu'il y a d'autres mécanismes de politique qui pourraient être utilisés.

BECKY BURR :

Je ne suis pas sûre. Je devrais parler avec le conseil de la GNSO pour être sûre. Bien sûr, il y a des mécanismes qui existent et dont on pourrait profiter pour avancer. Mais l'IRT n'est pas censée être un organe pour élaborer des politiques, mais nous allons y arriver.

NICO CABALLERO : Merci beaucoup. Nous devons clore la séance. Donc merci beaucoup aux membres du Conseil d'administration. Merci beaucoup Tripti. Vous souhaitez ajouter quelque chose ?

TRIPTI SINHA : Merci beaucoup. Nous aimons cet échange d'idées. Nous apprécions les commentaires que nous recevons dans nos réunions. Merci beaucoup.

NICO CABALLERO : La séance est close et je vous demande de revenir à 15 h pour notre prochaine séance. Et profitez du délicieux café turc.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]